



FONDS D'ARBITRAGE DE FUSIONS MONDIAL OAK HILL NEXPOINT

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

Le rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets du fonds de placement.

Pour la période close le 30 juin 2026
(en dollars canadiens)

Oak Hill Asset Management Inc.
Gestionnaire de placements
Ontario, Canada

Énoncés prospectifs

Le rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds peut contenir des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent des informations concernant des événements, des conditions ou des résultats d'exploitation potentiels, qui sont fondées sur des hypothèses relatives aux conditions économiques futures et aux plans d'action envisagés, notamment toute information financière prospective relative aux résultats d'exploitation, à la situation financière ou aux flux de trésorerie prévisionnels, présentée sous forme de prévisions ou de projections. Les informations financières prospectives constituent des énoncés prospectifs concernant les résultats d'exploitation, la situation financière ou les flux de trésorerie prévisionnels, fondés sur des hypothèses relatives aux conditions économiques futures et aux plans d'action envisagés.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « anticiper », « viser », « prévoir », « estimer », « avoir l'intention de », « continuer » ou « croire », ou leur forme négative, ou d'autres variantes de ces termes ou une terminologie comparable. En raison de divers risques et incertitudes, les événements ou résultats réels, ou le rendement réel de l'un des Fonds peuvent différer sensiblement de ceux reflétés ou envisagés dans ces informations et déclarations prospectives. Les facteurs de risque importants susceptibles d'influer sur les résultats réels sont énumérés à la rubrique « Quels sont les risques propres à un placement dans le Fonds? » du prospectus simplifié du Fonds. Les investisseurs doivent également noter que les énoncés prospectifs reposent sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses, notamment les plans, estimations, opinions et analyses actuels du Fonds, établis à la lumière de son expérience, des conditions actuelles et des prévisions quant aux événements futurs, ainsi que d'autres facteurs pertinents. Avant de prendre toute décision de placement, nous vous encourageons à examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs. Toutes les opinions contenues dans les énoncés prospectifs sont susceptibles d'être modifiées sans préavis et sont fournies de bonne foi, sans aucune responsabilité légale.

FONDS D'ARBITRAGE DE FUSIONS MONDIAL OAK HILL NEXPOINT

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Faits saillants financiers – 30 juin 2026

Le présent rapport de gestion sur le rendement du Fonds reflète le point de vue de l'équipe de gestion du portefeuille concernant les facteurs et événements significatifs ayant influé sur le rendement et les perspectives du fonds de placement pour la période close le 30 juin 2026, date de clôture de la période intermédiaire du fonds de placement. Tout a été mis en œuvre pour garantir l'exactitude et l'exhaustivité des informations contenues dans le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds ; toutefois, le fonds de placement ne peut garantir l'exactitude ni l'exhaustivité de ces informations. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au prospectus simplifié du Fonds d'arbitrage de fusions mondial Oak Hill Nexpoint (le « prospectus »). Dans le présent rapport, le terme « gestionnaire » renvoie à Oak Hill Asset Management Inc. Le terme « Fonds » renvoie au Fonds d'arbitrage de fusions mondial Oak Hill Nexpoint. En outre, le terme « valeur liquidative » renvoie à la valeur du Fonds telle qu'elle est calculée aux fins des opérations, sur laquelle repose l'analyse du rendement du Fonds. Tous les montants en dollars sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds est de générer des rendements absolus positifs et constants accompagnés d'une faible volatilité et d'une faible corrélation avec les marchés boursiers, en investissant dans des titres du Canada, des États-Unis et d'autres pays. Pour atteindre son objectif de placement, le Fonds se concentrera principalement sur l'arbitrage de fusions en investissant dans des titres de sociétés visées par des fusions annoncées publiquement (y compris des fusions par voie de prise de contrôle et d'offres publiques d'achat).

L'arbitrage de fusions est une approche de placement hautement spécialisée, conçue de façon générale pour tirer profit de la réussite d'opérations de fusion.

Dispense de l'application du Règlement 81-102

Le Fonds a obtenu une dispense lui permettant de recourir à la vente à découvert et/ou à l'emprunt de fonds afin d'accroître son exposition à certains actifs, en vertu de laquelle il peut procéder à la vente à découvert de titres et/ou à l'emprunt de fonds, dans le niveau combiné est limité à 100 % de sa valeur liquidative. Cette limite est supérieure aux limites autorisées par les lois sur les valeurs mobilières applicables aux organismes de placement collectifs (« OPC ») classiques ainsi qu'aux OPC alternatifs. Le Fonds a également obtenu une dispense lui permettant de faire appel à plus d'un dépositaire agréé, ce qui devrait lui fournir une plus grande souplesse opérationnelle pour atteindre ses objectifs de placement.

Effet de levier

Il y a effet de levier lorsque le montant de l'exposition brute totale du Fonds à des actifs sous-jacents est supérieur au montant investi. L'effet de levier peut accroître la volatilité, réduire la liquidité du Fonds et faire en sorte que le Fonds doive liquider des positions à des moments défavorables. Conformément à la dispense relative aux fonds alternatifs obtenue par le Fonds, comme il a été mentionné précédemment, l'exposition totale du Fonds, calculée comme la somme des éléments suivants, ne doit pas dépasser 300 % de la valeur liquidative du Fonds : a) la valeur totale de l'encours de la dette du Fonds aux termes de conventions d'emprunt ; b) la valeur de marché totale de tous les titres vendus à découvert par le Fonds ; et c) le montant notionnel total des positions sur dérivés du Fonds, diminué du montant notionnel total des positions sur dérivés visés conclus à des fins de couverture.

Pour la période close le 30 juin 2026, l'exposition brute totale la moins élevée et la plus élevée du Fonds s'élevait respectivement à 133 % (107 % au 31 décembre 2025) et 197 % (212 % au 31 décembre 2025) de la valeur liquidative du Fonds. La principale source de levier du Fonds correspondait aux fonds empruntés à des fins de placement. La stratégie du Fonds est décrite dans son prospectus simplifié.

Risque

Les risques associés à un placement dans le Fonds demeurent les mêmes que ceux décrits dans le prospectus. Le Fonds convient aux investisseurs qui cherchent à s'exposer à un risque faible au moyen d'un portefeuille

FONDS D'ARBITRAGE DE FUSIONS MONDIAL OAK HILL

NEXPOINT

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Faits saillants financiers – 30 juin 2026

diversifié de titres de sociétés visées par des fusions annoncées publiquement.

Pour la période close le 30 juin 2026 et l'exercice clos le 31 décembre 2025, aucun changement n'a eu d'incidence sur le niveau de risque global associé aux placements du Fonds. Par conséquent, le niveau global de risque du Fonds et le niveau de tolérance au risque des investisseurs demeurent tels qu'ils sont mentionnés dans le prospectus.

Résultats d'exploitation

Le Fonds a été lancé le 19 avril 2023 et sa valeur liquidative s'élevait à 60,6 millions de dollars au 30 juin 2026 (59,1 millions de dollars au 31 décembre 2025). Pour la période close le 30 juin 2026, les parts de série A du Fonds ont enregistré un rendement de 0,46 %, celles de série F, de 0,94 % et celles de série X, de 1,07 %.

De manière générale, le Fonds cherche à générer des rendements absolus positifs et constants d'une faible volatilité et d'une faible corrélation avec les marchés boursiers, en investissant dans des titres du Canada, des États-Unis et d'autres pays. Le Fonds prend peu de risques et se concentre sur l'arbitrage de fusions en investissant dans des titres de sociétés visées par des fusions annoncées publiquement.

La valeur de l'actif net du Fonds a augmenté de 2,6 % entre le 1^{er} janvier 2025 et le 30 juin 2026, pour s'établir à 60,6 millions de dollars. Le Fonds n'a versé aucune distribution en espèces au cours de la période.

Analyse du rendement par la direction

Les marchés des capitaux ont connu une forte volatilité au cours du premier semestre de 2026, mais ont ultimement généré de solides rendements. L'indice Bloomberg Canadian Aggregate Bond, l'indice de rendement global composé S&P/TSX et l'indice MSCI Monde ont affiché des rendements respectivement de 2,13 %, 11,17 % et 9,96 % en dollars canadiens. L'année a débuté dans un contexte marqué par une forte aversion pour le risque, le conflit militaire impliquant l'Iran ayant perturbé les marchés mondiaux de l'énergie et contribué à l'un des plus importants chocs d'approvisionnement pétrolier des dernières décennies. Les marchés boursiers ont fait l'objet de liquidations au cours du premier trimestre, sur fond d'inquiétudes concernant l'inflation, la croissance économique et les conséquences macroéconomiques possibles d'une hausse durable des prix de l'énergie. L'humeur du marché s'est toutefois nettement améliorée au cours du deuxième trimestre, les bénéfices des entreprises restant solides, les dépenses dans l'infrastructure d'intelligence artificielle s'accéléralant et les investisseurs se montrant plus à l'aise face à l'incertitude géopolitique à court terme. À la mi-année, les actifs risqués avaient largement récupéré les pertes subies au premier trimestre et la participation au marché s'est élargie, ne reposant plus que sur les seules grandes entreprises technologiques.

Au premier semestre de 2026, le marché, qui a été, pendant une grande partie des dernières années, dominé par un nombre restreint de sociétés, a montré des signes d'une amélioration de la diversification de la participation aux marchés boursiers. Les actions de sociétés à petite capitalisation ont nettement mieux fait que les indices de référence de sociétés à grande capitalisation au cours du deuxième trimestre, soutenues par l'amélioration des prévisions de bénéfices, un environnement de financement plus favorable et une participation accrue aux cycles de dépenses d'investissement liées à l'IA. Si les entreprises technologiques et les fabricants de semi-conducteurs sont restés les principaux bénéficiaires des investissements dans l'IA, les entreprises des secteurs des produits industriels, de l'infrastructure et de l'énergie ont également contribué de manière significative aux gains du marché. Le fait que le marché soit dominé par un plus grand nombre d'entreprises constitue une évolution positive, même si les évaluations boursières restent élevées par rapport aux normes historiques et continuent de reposer sur une forte croissance des bénéfices pour justifier les niveaux actuels du marché.

FONDS D'ARBITRAGE DE FUSIONS MONDIAL OAK HILL

NEXPOINT

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Faits saillants financiers – 30 juin 2026

Analyse du rendement par la direction

Les marchés des titres à revenu fixe ont généré des rendements positifs modestes au cours du premier semestre, lesquels ont été mis à mal par l'évolution des prévisions à l'égard de la politique monétaire. En début d'année, les investisseurs anticipaient de nombreuses baisses de taux par la Réserve fédérale. La hausse des prix de l'énergie, les préoccupations inflationnistes persistantes et une activité économique plus solide que prévu ont conduit les marchés à réévaluer ces perspectives. Les rendements des bons du Trésor ont augmenté sur l'ensemble de la courbe, les taux à long terme restant élevés malgré un ralentissement de l'inflation dans certains secteurs. La nomination d'un nouveau président à la tête de la Réserve fédérale américaine a encore renforcé l'attention portée par les marchés aux risques d'inflation plutôt qu'à des baisses imminentes des taux. Les marchés du crédit sont restés sains, soutenus par la stabilité des données fondamentales des entreprises et la demande persistante de rendement de la part des investisseurs, même si les niveaux des écarts de taux laissent peu de place à l'erreur en cas d'affaiblissement de la croissance économique.

Le contexte macroéconomique reste caractérisé par la résilience de la croissance combinée au niveau élevé d'incertitude. La variable la plus importante continue d'être le conflit au Moyen-Orient et son incidence sur les marchés mondiaux de l'énergie. Si les prix du pétrole brut se sont stabilisés par rapport à leurs sommets du premier trimestre, les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales et les déséquilibres au niveau des stocks ne se sont pas entièrement résorbés. La hausse des coûts énergétiques pèse sur les consommateurs et les entreprises, créant des pressions inflationnistes tout en freinant l'activité économique. Parallèlement, les bénéfices des entreprises restent solides, les marchés du travail n'ont connu qu'un ralentissement modéré, et les investissements des entreprises liés à l'intelligence artificielle et aux infrastructures continuent de soutenir la croissance économique. En conséquence, les investisseurs doivent trouver un équilibre entre un environnement de bénéfices fondamentalement favorable et un contexte géopolitique de plus en plus incertain.

À plus long terme, les perspectives restent favorables, mais de façon plus équilibrée. Les prévisions de bénéfices des entreprises restent solides, les marchés des capitaux fonctionnent bien et l'activité de fusions et d'acquisitions avoisine des niveaux records. Parallèlement, les évaluations démesurées, les taux d'intérêt plus élevés plus longtemps et la persistance de l'incertitude géopolitique donnent à penser que les investisseurs devraient maintenir une approche rigoureuse en matière de gestion des risques.

Le point sur les fusions et acquisitions au premier semestre 2026

L'activité mondiale de fusions et d'acquisitions est restée exceptionnellement soutenue tout au long du premier semestre de 2026, la valeur des transactions annoncées atteignant environ 2,7 billions de dollars à l'échelle mondiale, ce niveau d'activité étant parmi les plus élevés jamais observés pour un premier semestre et se situant juste en deçà du sommet historique. C'est en Amérique du Nord que l'activité de fusions et d'acquisitions a été la plus soutenue, soit près des deux tiers du volume mondial, tandis qu'en Europe, l'activité s'est considérablement intensifiée par rapport à son niveau il y a un an. Les volumes de transactions transfrontalières ont atteint un sommet, reflétant un regain de confiance chez les acquéreurs stratégiques et les promoteurs financiers malgré la persistance de l'incertitude géopolitique.

Les transactions visant des sociétés à grande capitalisation ont une nouvelle fois été le principal moteur de l'activité transactionnelle mondiale. Le volume des mégatransactions dont la valeur était supérieure à 5 milliards de dollars, a augmenté dans la plupart des principaux secteurs, notamment les soins de santé, les technologies, l'énergie, l'infrastructure et les produits industriels. La valeur des transactions annoncées en Amérique du Nord a dépassé 1 billion de dollars au cours du seul deuxième trimestre, un nouveau record trimestriel. Il est important de noter que l'activité était généralisée, le volume des transactions annoncées ayant enregistré une croissance à deux chiffres dans la plupart des secteurs par rapport à il y a un an. Les promoteurs financiers sont restés des acteurs actifs sur le marché. La valeur des transactions à l'échelle mondiale soutenues par des promoteurs financiers s'est élevée à environ 730 milliards de dollars au cours du premier semestre, tandis que les transformations en société à capital fermé ont atteint des sommets sans précédent depuis une décennie. Les sociétés de capital-investissement continuent d'être favorisées par le niveau considérable de capitaux disponibles, des conditions de financement plus favorables et les pressions exercées pour que les placements de longue date du portefeuille soient monétisés.

FONDS D'ARBITRAGE DE FUSIONS MONDIAL OAK HILL NEXPOINT

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Faits saillants financiers – 30 juin 2026

Le point sur les fusions et acquisitions au premier semestre 2026

L'environnement réglementaire est également resté favorable aux transactions de fusions et acquisitions. Aux États-Unis, les autorités de réglementation se sont montrées de plus en plus disposées à privilégier les accords négociés et les mesures correctives structurelles par rapport aux procédures judiciaires, renforçant ainsi l'idée que le risque lié à la réglementation est désormais davantage propre aux transactions que systémique. Les autorités antitrust ont continué à concentrer leur attention sur les transactions présentant un chevauchement horizontal manifeste, sur le secteur des soins de santé et sur les secteurs concentrés, mais leur attitude générale en matière d'application de la loi s'est avérée nettement plus constructive que ces dernières années. Plusieurs modifications à la réglementation, notamment l'abrogation des exigences élargies de dépôt en vertu de la *Hart-Scott-Rodino Antitrust Improvements Act of 1976* (« loi HSR ») et le recours renouvelé aux « deuxièmes demandes » ciblées, ont également contribué à améliorer la prévisibilité du calendrier des transactions.

En Europe et au Royaume-Uni, une approche pragmatique en matière d'examen des fusions a été adoptée. Les autorités de réglementation se sont montrées disposées à approuver les transactions lorsqu'elles s'accompagnaient de mesures correctives crédibles et de fondements économiques solides, tout en continuant à surveiller les transactions touchant la sécurité nationale, les subventions étrangères, les secteurs stratégiques et la pluralité des médias. En conséquence, les décisions des autorités de réglementation reposent de plus en plus sur des faits propres à chaque transaction plutôt que sur une opposition idéologique générale à la consolidation.

Le rendement du Fonds au cours du premier semestre a été avantagé par les placements fructueux dans l'arbitrage de fusions, notamment l'acquisition d'Exact Sciences par Abbott Laboratories et celle de Two Harbors par CrossCountry Mortgage. À l'inverse, le rendement du Fonds a été touché par plusieurs facteurs défavorables majeurs, notamment l'acquisition imminente d'Essential Utilities par American Water Works et celle de Brighthouse Financial par Aquarian Holdings, les écarts s'étant creusés malgré les progrès continus réalisés au chapitre de la conclusion des transactions.

Le Fonds continue d'avoir pleinement confiance dans sa stratégie de placement, conçue pour offrir aux investisseurs des rendements à faible volatilité qui ne sont, pour l'essentiel, pas corrélés aux marchés des actions et des titres à revenu fixe dans leur ensemble. L'activité record de fusions et d'acquisitions, la participation active des fonds de capital-investissement et un contexte réglementaire plus favorable continuent de soutenir les occasions de placement intéressantes pour les investisseurs spécialisés dans l'arbitrage de fusions. En privilégiant les transactions présentant des écarts attrayants, dont les obstacles réglementaires sont gérables et dont les calendriers de clôture sont plus courts, le Fonds cherche à générer des rendements ajustés en fonction du risque intéressants tout en limitant son exposition à l'incertitude générale du marché.

Opérations avec des parties liées

Pour la période close le 30 juin 2026, Oak Hill Asset Management Inc. était responsable des activités et des affaires quotidiennes du Fonds et, à ce titre, avait droit à une rémunération, selon ce qui est décrit aux rubriques « Frais de gestion » et « Rémunération liée au rendement » ci-dessous.

Frais de gestion

Le Fonds verse des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services fournis. Les frais de gestion du Fonds sont calculés chaque jour ouvrable en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts du Fonds. Les frais de gestion peuvent varier d'une série à l'autre et seront déduits à titre de charge du Fonds dans le calcul du bénéfice net du Fonds. Les frais de gestion pour chaque série de parts existante sont indiqués ci-après.

FONDS D'ARBITRAGE DE FUSIONS MONDIAL OAK HILL

NEXPOINT

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Faits saillants financiers – 30 juin 2026

Le gestionnaire recevra des honoraires équivalant à : i) 1/365 de 2 % par an de la valeur liquidative globale des parts de série A et des parts de série A en \$ US le jour ouvrable précédent, ii) 1/365 de 1 % par an de la valeur liquidative globale des parts de série F et des parts de série F en \$ US le jour ouvrable précédent et iii) 1/365 de 0,75 % par an de la valeur liquidative globale des parts de série X le jour ouvrable précédent.

Les frais de gestion totaux du Fonds pour la période close le 30 juin 2026 s'élevaient à 306 334 \$ (402 167 \$ en 2025). Le gestionnaire peut, à sa discrétion, accepter de réduire ses frais de gestion par rapport à ceux qu'il serait normalement en droit de recevoir du Fonds à l'égard des placements effectués dans celui-ci par les porteurs de parts qui détiennent un nombre minimal de parts pendant une période donnée ou qui répondent à d'autres critères qu'il fixe à l'occasion. Dans de tels cas, une somme correspondant à la différence entre les frais de gestion autrement facturables et les frais réduits devant être versés par le Fonds sera distribuée périodiquement par le Fonds à ces porteurs de parts sous forme de distributions sur les frais de gestion (les « distributions sur les frais de gestion »). Le gestionnaire se réserve le droit de mettre fin, à son gré, aux distributions sur les frais de gestion ou de les modifier à tout moment. Il n'y a eu aucune distribution sur les frais de gestion pour les périodes closes les 30 juin 2026 et 2025.

Rémunération liée au rendement

Le gestionnaire a le droit de recevoir une rémunération liée au rendement versée par le Fonds. Cette rémunération sera calculée et comptabilisée quotidiennement, puis versée trimestriellement. Pour toutes les séries de parts, le montant de la rémunération liée au rendement correspondra à 15 % de l'excédent du rendement total de la série de parts sur la valeur plafond précédente pour chaque série de parts applicable. Lorsqu'une rémunération liée au rendement est versée à l'égard du Fonds, une valeur plafond est fixée, qui correspond à la valeur liquidative du Fonds à cette date, déduction faite de tous les frais et charges. Aucune autre rémunération liée au rendement ne sera versée jusqu'à ce que la valeur liquidative, ajustée pour tenir compte de toute distribution effectuée depuis la dernière valeur plafond fixée, dépasse cette dernière. La valeur plafond est perpétuelle et ne peut pas être rajustée. L'insuffisance par rapport à la valeur plafond s'accumule tant que la valeur liquidative du Fonds demeure inférieure à la valeur plafond, et la rémunération liée au rendement n'est comptabilisée que lorsque la valeur liquidative de la série de parts du Fonds dépasse la valeur plafond.

La rémunération liée au rendement du Fonds pour la période close le 30 juin 2026 totalisait 112 453 \$ (448 999 \$ en 2025).

Parts détenues par des parties liées

Au 30 juin 2026, les administrateurs et les principaux dirigeants du gestionnaire et du gestionnaire de portefeuille ne détenaient aucune part (10 948 parts au 31 décembre 2025) de série X et détenaient 1 039 parts (1 009 parts au 31 décembre 2025) de série F du Fonds.

Comité d'examen indépendant

Le Fonds ne s'est appuyé sur aucune approbation, recommandation favorable ou instruction permanente de son comité d'examen indépendant (CEI) concernant des opérations avec des parties liées.

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières concernant les parts de série A, de série A en \$ US, de série F, de série F en \$ US et de série X du Fonds, et ont pour but de vous aider à comprendre le rendement financier du Fonds pour l'exercice depuis la date de création.

FONDS D'ARBITRAGE DE FUSIONS MONDIAL OAK HILL

NEXPOINT

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Faits saillants financiers – 30 juin 2026

	30 juin 2026	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Série A				
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables, au début de la période ⁽¹⁾⁽²⁾	\$ 10.63	\$ 10.27	\$ 10.17	10.00
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable				
aux porteurs de parts rachetables :				
Total des produits	0.18	0.41	0.33	0.25
Total des charges	(0.20)	(0.55)	(0.47)	(0.28)
Profit (perte) réalisé(e) pour la période	(0.25)	1.26	0.58	0.06
Profit (perte) latente de la période	0.32	(0.67)	(0.01)	0.28
Augmentation (diminution) totale de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ⁽³⁾	0.05	0.45	0.43	0.31
Distributions :				
Provenant des produits (exclusion faite des dividendes)	-	-	-	-
Provenant des dividendes	-	-	-	-
Provenant des gains en capital	-	(0.31)	(0.21)	(0.08)
Remboursement de capital	-	-	-	-
Total des distributions annuelles (3) (4)	-	(0.31)	(0.21)	(0.08)
Actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables, à la fin de l'année ⁽³⁾	\$ 10.68	\$ 10.63	\$ 10.27	10.17
Ratios et données complémentaires				
Totale de la valeur liquidative ⁽⁴⁾	737,702	700,047	18,663	33,266
Nombre de parts en circulation ⁽⁴⁾	69,092	65,864	1,817	3,271
Ratio des frais de gestion ⁽⁵⁾	3,62 %	4,90 %	3,81 %	3,77 %
Ratio des frais de opération ⁽⁶⁾	0,73 %	1,13 %	0,75 %	0,5 %
Ratio des frais du fonds ⁽⁸⁾	4,35 %	6,03 %	-	-
Taux de rotation du portefeuille ⁽⁷⁾	81,23 %	187,63 %	174,42 %	134,34 %
Valeur liquidative par part	10.68	10.63	10.27	10.17

1) Données tirées des états financiers du Fonds couvrant la période close le 30 juin 2026, les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que la période allant du 5 janvier 2023 (date de constitution) au 31 décembre 2023. Elles ne constituent pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin de la période.

2) L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en espèces ou automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, ou les deux.

4) Données aux 30 juin 2026 et 31 décembre 2025, 2024 et 2023.

5) Le ratio des frais de gestion est basé sur le total des charges (à l'exception des distributions, des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille) engagées pour l'exercice visé et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.

6) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période. Le ratio des frais d'opérations comprend les frais liés aux contrats à terme de gré à gré.

7) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique la mesure dans laquelle le conseiller gère activement les placements qui font partie de celui-ci. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend toutes les parts de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un fonds au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par celui-ci au cours de la période sont élevés et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables pour la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

FONDS D'ARBITRAGE DE FUSIONS MONDIAL OAK HILL

NEXPOINT

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Faits saillants financiers – 30 juin 2026

	30 juin 2026	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Série A - USD				
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables, au début de la période ⁽¹⁾⁽²⁾	\$ 14.49 \$	14.15 \$	13.64 \$	10.00
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable				
aux porteurs de parts rachetables :				
Total des produits	0.24	0.51	0.43	0.05
Total des charges	(0.25)	(0.74)	(0.65)	(0.21)
Profit (perte) réalisé(e) pour la période	(0.32)	1.49	0.24	(0.15)
Profit (perte) latente de la période	0.41	(0.57)	0.44	0.23
Augmentation (diminution) totale de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ⁽³⁾	0.08	0.69	0.46	(0.08)
Distributions :				
Provenant des produits (exclusion faite des dividendes)	-	-	-	-
Provenant des dividendes	-	-	-	-
Provenant des gains en capital	-	(0.35)	(0.01)	-
Remboursement de capital	-	-	-	-
Total des distributions annuelles (3) (4)	-	(0.35)	(0.01)	-
Actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables, à la fin de l'année ⁽³⁾	\$ 14.57 \$	14.49 \$	14.15 \$	13.64
Ratios et données complémentaires				
Totale de la valeur liquidative ⁽⁴⁾	425,412	466,033	444,390	171,208
Nombre de parts en circulation ⁽⁴⁾	29,199	32,168	31,406	12,556
Ratio des frais de gestion ⁽⁵⁾	3,38 %	4,48 %	3,93 %	8,85 %
Ratio des frais de opération ⁽⁶⁾	0,73 %	1,13 %	0,75 %	0,50 %
Ratio des frais du fonds ⁽⁸⁾	4,11 %	5,61 %	-	-
Taux de rotation du portefeuille ⁽⁷⁾	81,23 %	187,63 %	174,42 %	134,34 %
Valeur liquidative par part	14.57	14.49	14.15	13.64

1) Données tirées des états financiers du Fonds couvrant la période close le 30 juin 2026, les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que la période allant du 5 janvier 2023 (date de constitution) au 31 décembre 2023. Elles ne constituent pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin de la période.

2) L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en espèces ou automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, ou les deux.

4) Données aux 30 juin 2026 et 31 décembre 2025, 2024 et 2023.

5) Le ratio des frais de gestion est basé sur le total des charges (à l'exception des distributions, des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille) engagées pour l'exercice visé et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.

6) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période. Le ratio des frais d'opérations comprend les frais liés aux contrats à terme de gré à gré.

7) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique la mesure dans laquelle le conseiller gère activement les placements qui font partie de celui-ci. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend toutes les parts de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un fonds au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par celui-ci au cours de la période sont élevés et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables pour la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

FONDS D'ARBITRAGE DE FUSIONS MONDIAL OAK HILL

NEXPOINT

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Faits saillants financiers – 30 juin 2026

	30 juin 2026	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Série F				
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables, au début de la période ⁽¹⁾⁽²⁾	\$ 11.01	\$ 10.72	\$ 10.35	10.00
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable				
aux porteurs de parts rachetables :				
Total des produits	0.19	0.39	0.33	(0.21)
Total des charges	(0.15)	(0.47)	(0.40)	(0.21)
Profit (perte) réalisé(e) pour la période	(0.27)	1.12	0.10	0.20
Profit (perte) latente de la période	0.33	(0.43)	0.42	0.43
Augmentation (diminution) totale de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ⁽³⁾	0.10	0.61	0.45	0.21
Distributions :				
Provenant des produits (exclusion faite des dividendes)	-	-	(0.15)	-
Provenant des dividendes	-	-	(0.01)	-
Provenant des gains en capital	-	(0.35)	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-
Total des distributions annuelles (3) (4)	-	(0.35)	(0.16)	-
Actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables, à la fin de l'année ⁽³⁾	\$ 11.12	\$ 11.01	\$ 10.72	10.35
Ratios et données complémentaires				
Totale de la valeur liquidative ⁽⁴⁾	36,225,774	33,687,529	25,010,869	7,388,534
Nombre de parts en circulation ⁽⁴⁾	3,258,647	3,058,946	2,332,549	713,889
Ratio des frais de gestion ⁽⁵⁾	2,62 %	3,74 %	3,06 %	2,20 %
Ratio des frais de opération ⁽⁶⁾	0,73 %	1,13 %	0,75 %	0,50 %
Ratio des frais du fonds ⁽⁸⁾	3,35 %	4,87 %	-	-
Taux de rotation du portefeuille ⁽⁷⁾	81,23 %	187,63 %	174,42 %	134,34 %
Valeur liquidative par part	11.12	11.01	10.72	10.35

1) Données tirées des états financiers du Fonds couvrant la période close le 30 juin 2026, les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que la période allant du 5 janvier 2023 (date de constitution) au 31 décembre 2023. Elles ne constituent pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin de la période.

2) L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en espèces ou automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, ou les deux.

4) Données aux 30 juin 2026 et 31 décembre 2025, 2024 et 2023.

5) Le ratio des frais de gestion est basé sur le total des charges (à l'exception des distributions, des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille) engagées pour l'exercice visé et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.

6) Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période. Le ratio des frais d'opération comprend les frais liés aux contrats à terme de gré à gré.

7) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique la mesure dans laquelle le conseiller gère activement les placements qui font partie de celui-ci. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend toutes les parts de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un fonds au cours d'une période est élevé, plus les frais d'exploitation payables par celui-ci au cours de la période sont élevés et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables pour la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

FONDS D'ARBITRAGE DE FUSIONS MONDIAL OAK HILL

NEXPOINT

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Faits saillants financiers – 30 juin 2026

	30 juin 2026	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Série F - USD				
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables, au début de la période ⁽¹⁾⁽²⁾	\$ 14.61	\$ 14.27	\$ 13.79	10.00
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable				
aux porteurs de parts rachetables :				
Total des produits	0.25	0.51	0.45	(0.09)
Total des charges	(0.17)	(0.67)	(0.48)	(0.51)
Profit (perte) réalisé(e) pour la période	(0.43)	1.46	0.37	(0.02)
Profit (perte) latente de la période	0.51	(0.56)	0.29	0.67
Augmentation (diminution) totale de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ⁽³⁾	0.16	0.74	0.63	0.05
Distributions :				
Provenant des produits (exclusion faite des dividendes)	-	-	(0.08)	-
Provenant des dividendes	-	-	(0.02)	-
Provenant des gains en capital	-	(0.44)	(0.12)	-
Remboursement de capital	-	-	-	-
Total des distributions annuelles (3) (4)	-	(0.44)	(0.22)	-
Actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables, à la fin de l'année ⁽³⁾	\$ 14.78	\$ 14.61	\$ 14.27	13.79
Ratios et données complémentaires				
Totale de la valeur liquidative ⁽⁴⁾	2,905,978	2,334,720	343,775	191,120
Nombre de parts en circulation ⁽⁴⁾	196,599	159,774	24,095	13,857
Ratio des frais de gestion ⁽⁵⁾	2,24 %	4,16 %	2,69 %	5,31 %
Ratio des frais de opération ⁽⁶⁾	0,73 %	1,13 %	0,75 %	0,50 %
Ratio des frais du fonds ⁽⁸⁾	2,97 %	5,29 %	-	-
Taux de rotation du portefeuille ⁽⁷⁾	81,23 %	187,63 %	174,42 %	134,34 %
Valeur liquidative par part	14.78	14.61	14.27	13.79

1) Données tirées des états financiers du Fonds couvrant la période close le 30 juin 2026, les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que la période allant du 5 janvier 2023 (date de constitution) au 31 décembre 2023. Elles ne constituent pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin de la période.

2) L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en espèces ou automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, ou les deux.

4) Données aux 30 juin 2026 et 31 décembre 2025, 2024 et 2023.

5) Le ratio des frais de gestion est basé sur le total des charges (à l'exception des distributions, des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille) engagées pour l'exercice visé et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.

6) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période. Le ratio des frais d'opérations comprend les frais liés aux contrats à terme de gré à gré.

7) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique la mesure dans laquelle le conseiller gère activement les placements qui font partie de celui-ci. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend toutes les parts de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un fonds au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par celui-ci au cours de la période sont élevés et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables pour la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

FONDS D'ARBITRAGE DE FUSIONS MONDIAL OAK HILL

NEXPOINT

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Faits saillants financiers – 30 juin 2026

	30 juin 2026	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Série X				
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables, au début de la période ⁽¹⁾⁽²⁾	\$ 10.40	\$ 10.43	\$ 10.22	\$ 10.00
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable				
aux porteurs de parts rachetables :				
Total des produits	0.17	0.35	0.34	0.27
Total des charges	(0.13)	(0.43)	(0.37)	(0.23)
Profit (perte) réalisé(e) pour la période	(0.23)	1.10	0.43	0.02
Profit (perte) latente de la période	0.30	(0.41)	0.09	0.32
Augmentation (diminution) totale de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ⁽³⁾	0.11	0.61	0.49	0.38
Distributions :				
Provenant des produits (exclusion faite des dividendes)	-	-	(0.11)	(0.02)
Provenant des dividendes	-	-	(0.01)	-
Provenant des gains en capital	-	(0.33)	(0.15)	(0.12)
Remboursement de capital	-	-	-	-
Total des distributions annuelles (3) (4)	-	(0.33)	(0.27)	(0.14)
Actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables, à la fin de l'année ⁽³⁾	\$ 10.51	\$ 10.40	\$ 10.43	\$ 10.22
Ratios et données complémentaires				
Totale de la valeur liquidative ⁽⁴⁾	20,331,018	21,903,000	52,093,815	53,093,391
Nombre de parts en circulation ⁽⁴⁾	1,935,043	2,106,861	4,996,806	5,197,213
Ratio des frais de gestion ⁽⁵⁾	2,38 %	3,31 %	2,79 %	2,69 %
Ratio des frais de opération ⁽⁶⁾	0,73 %	1,13 %	0,75 %	0,50 %
Ratio des frais du fonds ⁽⁸⁾	3,11 %	4,44 %	-	-
Taux de rotation du portefeuille ⁽⁷⁾	81,23 %	187,63 %	174,42 %	134,34 %
Valeur liquidative par part	10.51	10.40	10.43	10.22

1) Données tirées des états financiers du Fonds couvrant la période close le 30 juin 2026, les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que la période allant du 5 janvier 2023 (date de constitution) au 31 décembre 2023. Elles ne constituent pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin de la période.

2) L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en espèces ou automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, ou les deux.

4) Données aux 30 juin 2026 et 31 décembre 2025, 2024 et 2023.

5) Le ratio des frais de gestion est basé sur le total des charges (à l'exception des distributions, des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille) engagées pour l'exercice visé et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.

6) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période. Le ratio des frais d'opérations comprend les frais liés aux contrats à terme de gré à gré.

7) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique la mesure dans laquelle le conseiller gère activement les placements qui font partie de celui-ci. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend toutes les parts de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un fonds au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par celui-ci au cours de la période sont élevés et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables pour la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

FONDS D'ARBITRAGE DE FUSIONS MONDIAL OAK HILL NEXPOINT

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Faits saillants financiers – 30 juin 2026

Rendements composés périodiques

Cette section décrit le rendement du Fonds au cours de la période considérée de 2026 et pour les exercices 2025 et 2024. Selon l'information présentée, il est présumé que les distributions versées par le Fonds ont été réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds. Tous les taux de rendement sont calculés en fonction de la valeur liquidative des séries du Fonds. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement représentatifs de son rendement futur.

Exercice à ce jour	Série A	Série F	Série X
2026	0.46%	0.94%	1.07%
2025	4.68%	5.70%	5.95%
2024	3.68%	4.47%	4.77%

FONDS D'ARBITRAGE DE FUSIONS MONDIAL OAK HILL NEXPOINT

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Aperçu du portefeuille de placements au 30 juin 2026

<i>Au 30 juin 2026</i>	<i>% de l'actif net</i>
LES 25 PRINCIPAUX TITRES EN PORTEFEUILLE	
POSITIONS ACHETEUR	
Whitestone REIT	5,79 %
Nuvalent Inc.	5,60 %
Electronic Arts Inc.	5,35 %
TopBuild Corp.	5,25 %
Avanos Medical Inc.	5,24 %
Olaplex Inc. 7,264 % 23 février 2029	5,16 %
Fonds d'investissement immobilier Minto Apartment	4,98 %
Global Business Travel Group I	4,86 %
Tiger Acquisition LLC 6,1712 % 23 août 32	4,71 %
Iridium Satellite LLC 5,8967 % 20SEP30	4,69 %
Talkspace Inc.	4,67 %
Essential Utilities Inc.	4,22 %
Organon & Co.	4,21 %
Chart Industries Inc.	4,18 %
Sila Realty Trust Inc.	4,14 %
TXNM Energy Inc.	3,99 %
Information Services Corp.	3,95 %
Getty Images Inc. 10,50 % 15NOV30	3,91 %
Warner Bros Discovery Inc.	3,87 %
Taylor Morrison Home Corp.	3,85 %
TK Elevator US Newco Inc. 6,6493 % 30 avril 30	3,53 %
Boralex Inc.	3,35 %
Catalyst Pharmaceutical Partners Inc.	3,20 %
Cross Country Healthcare Inc.	3,20 %
Brighthouse Financial Inc.	3,20 %
POSITIONS VENDEUR	
American Water Works Co Inc.	-4,43 %
QXO Inc.	-2,17 %
Shell PLC	-2,10 %
Fox Corp.	-0,87 %
GFL Environmental Inc.	-0,59 %
Choice Properties Real Estate Investment Trust	-0,44 %
Amazon.com Inc.	-0,41 %
Prosperity Bancshares Inc.	-0,25 %
Warner Bros Discovery Inc. Option d'achat à 28 \$, échéance	-0,16 %
Public Storage	-0,01 %
Warner Bros Discovery Inc. Option de vente à 22 \$, échéance	-0,00 %
	97,79 %
VALEUR LIQUIDATIVE TOTALE (000's)	60,626

<i>Au 30 juin 2026</i>	<i>% de l'actif net</i>
RÉPARTITION DES ACTIFS (par type d'actif)	
POSITIONS ACHETEUR	
Actions canadiennes	13,94 %
Actions américaines	76,23 %
Actions européennes	1,78 %
Actions britanniques	6,06 %
Titres à revenu fixe américains	29,58 %
Options américaines	0,00 %
Droits américains	0,07 %
Fonds de placement immobilier américains	9,94 %
Fiducies de revenu canadiennes	6,93 %
POSITIONS VENDEUR	
Actions canadiennes	-0,59 %
Actions américaines	-10,22 %
Options américaines	-0,16 %
Fonds de placement immobilier américains	-0,01 %
Fiducies de revenu canadiennes	-0,59 %
VALEUR LIQUIDATIVE TOTALE (000's)	60,626
<i>Au 30 juin 2026</i>	<i>% de l'actif net</i>
RÉPARTITION PAR SECTEUR	
POSITIONS ACHETEUR	
Matières premières	0,00 %
Communications	24,98 %
Consommation cyclique	8,71 %
Consommation non cyclique	37,32 %
Énergie	3,57 %
Finance	24,47 %
Santé	0,00 %
Industrie	23,76 %
Matières premières	0,00 %
Technologie	10,02 %
Services publics	11,56 %
RÉPARTITION PAR POSITION VENDEUR	
Communications	-1,44 %
Énergie	-2,10 %
Finance	-0,70 %
Industrie	-0,59 %
Technologie	-2,17 %
Services publics	-4,43 %
	132,96 %
VALEUR LIQUIDATIVE TOTALE (000's)	60,626

Les 25 principaux titres du Fonds, exprimés en pourcentage de la valeur liquidative du Fonds, sont présentés conformément au Règlement 81-106.

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds. Des mises à jour trimestrielles du portefeuille de placements sont disponibles dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre.

Cette page a été laissée intentionnellement en blanc